

torches, toute la troupe descendait pêle-mêle vers la ville, au rythme des chants et de l'harmonie.

Avant le départ, cependant, on procédait à la vente des cendres dont on se servait comme engrais. L'argent ainsi récolté était employé au paiement des frais nécessités par la réjouissance.

Ce même dimanche du Grand feu, les enfants mariés se retrouvaient sous le toit paternel et y mangeaient les gaufres préparées avec un soin religieux par les vieux parents. Aujourd'hui, cette coutume se pratique encore dans nombre de familles de la ville, et, cette année, à la Lactare, nous avons pu voir une mère, un père courbés par l'âge, s'acheminer lentement sur le pavé de la rue, pour répondre à l'invitation que leur firent, au début du Carême, des enfants reconnaissants.

CHARLES BIHOT.



## Les Caramaras

Êtres fantastiques du Hainaut-Ouest

Parmi les êtres surnaturels bienfaisants ou malfaisants que l'imagination populaire a enfantés, il en est dont les mœurs et les habitudes sont connues par une tradition, quasi invariable, les représentant constamment avec les mêmes caractères, malgré les noms différents qu'ils portent suivant les contrées. Tels sont les Nutons et les Sotais, nains des cavernes plus malicieux que méchants, qui, pratiquant le principe de réciprocité, rendent le bien pour le bien et le mal pour le mal. D'autres échappent à toute appréciation. Sont-ils bons ou mauvais? On l'ignore; habitent-ils les entrailles de la terre, les eaux, les bois, l'air? Nul ne le sait. Tout en eux est mystère.

Au nombre de ces derniers, il faut ranger les *Caramaras*, dont le nom, si pas le souvenir, s'est conservé dans une partie du Hainaut. Le couplet chanté à Blaugies et à Erquennes, le premier dimanche de Carême, jour du Grand feu, débute par ce mot étrange sous lequel la coutume est désignée dans ces villages: on fait le *caramara*.

*Caramara! fiète (fête) à Bavay  
Rapporte des puns tout pa quérées. (1)  
Dès gros, dès gros  
Comme des cus d' pots,  
Dès p'tits, dès p'tits  
Comme des queues d' soris. (2)*

Qu'est-ce qu'un *Caramara*? En Picardie, c'est un Bohémien et par extension un sorcier qu'on appelle *Carimaro*, *Kerimouéro*. On lit dans l'*Arocat Patelin*:

(1) « Rapporte des pommes par charretées ».

(2) Emile HUBLARD, *Fêtes du Temps judis. Les feux du Carême*. Mons, 1899, p. 27. (Annales du Cercle archéologique de Mons).

Ostez ces gens, noirs Marmara  
Carimari, Carimara,  
Amenez-les moi, amenez.

MÉNAGE déclare ignorer l'origine de ce mot. (1)

AUX environs de Douai, les Bohémiens et certains êtres malfaisants sont aussi des *Caramaras*.

Au village d'Hamel, il existe un dolmen formé de cinq ou six grosses pierres ; ce sont les pierres *chawattes* (pierres aux chouettes), ou encore la cuisine des sorciers. On prétend, rapporte M. QUARRÉ-REYBOURBON, de qui nous tenons ces détails, que ces pierres servaient de refuge aux *Caramaras*. (2)

A Blaugies et à Erquennes, ce mot a perdu toute signification précise, les villageois n'en comprennent plus le sens. Il est à présumer que jadis il en était autrement. Le *Caramara* était-il une sorte de génie, protecteur des récoltes, qu'on invoquait afin de se le rendre favorable ? Ou bien, par son influence néfaste, compromettait-il la fertilité des arbres fruitiers, et le campagnard prononçait-il son nom en forme d'imprécation ?

Entre ces deux hypothèses, il est malaisé de faire un choix. La suite du couplet : *rapporte des puns tout pa quérées*, milite en faveur de la première, tandis que la seconde est justifiée par le caractère de nuisance que les habitants de la Picardie et du Nord attribuent aux *Caramaras*.

EMILE HUBLARD,

Secrétaire de la Société des Sciences, Arts et Lettres du Hainaut.

(1) Abbé CORBLET, *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne*. (Mémoire de la Société des Antiquaires de Picardie, 2<sup>e</sup> série, t. I, p. 234).

(2) QUARRÉ-REYBOURBON, *Les monuments mégalithiques dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais*. Compte-rendu des travaux du Congrès archéologique et historique de Tournai (1895). Tournai, 1896, p. 543.



## Légendes locales

### IV.

#### Les lutons qui ne veulent pas parler (1)

IN ILLO TEMPORE vivaient dans les grottes de Han et de Rochefort de petits hommes minuscules que l'on appelle là-bas *lutons*.

Ils étaient chaudronniers de leur état. Chaque soir ils se rendaient dans les demeures des villageois afin d'emporter les *tchoudrons et potats à r'sè*. Leur tournée terminée, ils retournaient à leur grotte et travaillaient jusqu'au lever du soleil : toute la nuit, leur demeure restait éclairée et retentissait du bruit des marteaux battant le fer. Le lendemain matin, nouvelle tournée : ils rapportaient aux villageois les objets raccommodés, qu'ils avaient pris la veille. Ils recevaient en retour de leurs services quelque nourriture, pain, viande, etc.

Mais une chose vraiment bizarre étonnait les paysans : les *lutons* ne parlaient jamais ! De si loin qu'on se rappelât, on ne se souvenait pas d'avoir entendu une seule parole s'échapper de leurs lèvres.

Quelques méchants résolurent d'obliger les *lutons* à prononcer quelques mots :

*C'est bin mau, ça, dijés-le.* « Cela est très mal, avouez-le ».

Plusieurs tentatives furent faites, mais restèrent sans fruit. Une bonne femme de Han imagina un stratagème destiné à étonner les *lutons* et à en tirer au moins un cri. Le moyen réussit, comme on va le voir.

Vers le moment où les nains devaient faire leur tournée, la

(1) Ce récit est une version plus complète du conte du « Nuton étonné », que *Wallonia* a publié d'après PERRANIAUX, ci-dessus, t. III, p. 34.

femme étendit les cendres restées au fond de l'âtre, en une couche assez épaisse qui couvrait une bonne partie de la chambre. Depuis déjà quelques jours elle recueillait toutes les écales d'œufs à la coque du voisinage. Elle en avait — oh ! sans mentir — pour le moins cinquante ! Elle les disposa debout, les unes à la suite des autres, sur le tas de cendres, les remplit à moitié d'eau et plongea dans chacune un petit bâtonnet.

Quand, le soir, le *tuton* entra et vit cette longue suite d'écales qui, pour lui, si minuscule, avaient les proportions, les formes et les dispositions de petits chaudrons, il ne put se retenir de s'écrier :

*Dji n'a jamais veveyu ostant d' potais au feu machant !* « Je n'ai jamais vu autant de pots au feu ». (1)

Raconté par M<sup>me</sup> Marchal, âgée de 73 ans,  
de Forrières (canton de Nassogne).

## V.

### La mort d'une sorcière.

*I-gn-a l' viye macrale qui va moru !* « La vieille sorcière va mourir », se disaient les paysans de Forrières en se dirigeant vers une petite bicoque éloignée de toute sorte d'habitation, en dehors du village lui-même.

C'était une maisonnette de bois, au toit de chaume, à l'aspect rebutant. L'intérieur ne le cédait en rien à l'extérieur : un infect taudis d'où s'exhalait une odeur nauséabonde. Un chat noir était blotti dans un coin, tandis qu'un corbeau, perché au-dessus de l'âtre, croassait lugubrement.

Sur un grabat était étendue une affreuse vieille femme, aux cheveux d'un roux très prononcé et dans un désordre répugnant, à la face ridée et terreuse, au menton barbu, aux mains d'une maigreur effrayante.

Elle gesticulait, se débattait, se dressait sur son séant et retomrait lourdement sur sa paillasse dont la malpropreté était repoussante.

Elle criait, elle lançait des regards farouches vers les assistants qui voulaient lui prodiguer des soins. Chaque fois qu'ils l'approchaient, elle se dressait tant bien que mal, grinçait des dents et leur montrait le poing.

(1) La finale du texte wallon est très archaïque : *machi* signifie « mêler, mélanger » ; et l'expression *Des potais au feu machant* peut se traduire par : « des pots au feu, et dont le contenu se mélange ».

Tout à coup, dans la foule du dehors retentit ce cri : *Voci mosteu l' curé !* Quelques instants après, en effet, le curé de Forrières entra dans la maisonnette et se fit expliquer ce dont il s'agissait. Il pria les assistants de se retirer afin de pouvoir calmer la vieille femme et lui donner l'absolution.

Une demi-heure se passa pendant laquelle retentit un vacarme infernal dans la bicoque.

Enfin, le curé sortit, l'air décontenancé, s'épongeant le front : sa mine indiquait assez la défaite qu'il avait essuyée... Un cri plus perçant que les autres se fit entendre, puis un rauque gémissement, puis plus rien...

Quelques personnes se précipitèrent dans la maisonnette et virent la *macrale* à moitié sortie du lit, les bras et les cheveux pendants : elle avait vécu !...

On la replaça sur son grabat et à la demande du curé on pria quelque temps. Puis on évacua la chambre et on ferma la porte dont la clef fut confiée au pasteur.

Le lendemain matin, il y avait une nouvelle affluence de paysans devant la demeure de la *macrale*.

Quel n'avait pas été l'étonnement des premiers arrivants, lorsqu'ils avaient trouvé la maison sans toit et le lit vide.

Ils faisaient mille suppositions, lorsqu'un paysan déclara avoir vu la veille au soir un nuage de corbeaux s'abattre sur le toit, emporter celui-ci, de même qu'un autre corps dont il n'avait pu distinguer les formes dans l'obscurité.

*C'astait les corbeaux évoyés do diable qu'avint v'nu quèri ci ywaiche feume-là*, conclurent les paysans.

« C'étaient les corbeaux envoyés du diable qui étaient venus chercher cette mauvaise femme ! »

Raconté à Forrières par M<sup>me</sup> Marchal, 73 ans.

## VI.

### Le Chat noir de Momalle.

Un vendredi soir, un paysan de Momalle s'en revenait d'un hameau voisin où il avait été aider des villageois à remiser leur blé. Il suivait un chemin qui coupait des champs cultivés, et il n'était pas loin de la première maison de son village, lorsqu'un animal surgit tout à coup d'un des champs, s'élança comme un éclair sur le paysan et le mordit assez profondément au mollet.

Fou de douleur et de colère, le villageois lança sa fourche vers l'animal qu'il atteignit à l'épaule et qu'il reconnut, à la clarté de la lune, pour être un chat noir.

Il poursuivit sa route, maudissant cette fâcheuse rencontre et ses douloureuses conséquences, tandis que le chat s'enfuyait en poussant des miaulements plaintifs.

Le lendemain, tous les habitants de Momalle avaient connaissance de l'aventure. Ils ne furent pas peu surpris quand ils apprirent qu'*une vite laide sèche feume* « une vieille laide sèche (maigre) femme », qui n'avait pas une brillante réputation, était retenue dans son lit à cause d'un coup de fourche à l'épaule, qu'elle avait reçu, disait-elle, la veille, d'un malfaiteur.

*Nos l'avis tofêr pinsé*, conclurent les paysans, *cisse feume-là est ine macrale*.

Conté par li vic Djhan, de Momalle, âgé de 70 ans,  
ouvrier pensionné aux chemins de fer.

## VII.

### Une habitation de sotais.

Il y a trois ans — en 1899 — un habitant de Momalle faisait bâtir une maison près de l'église, sur une légère éminence, *ès mont* comme ils disent là-bas.

Les ouvriers en étaient toujours aux fondations lorsque, un certain jour, le tout s'effondra dans une excavation assez profonde. En déblayant ils découvrirent un escalier dont quelques marches seulement étaient restées intactes. Sur l'ordre du propriétaire ils continuèrent les fouilles. De cet escalier, dont la position marquait assez que jadis il menait au jour, partait un vestibule qui débouchait dans une pièce rectangulaire. Un autre petit corridor reliait celle-ci avec une deuxième chambre de même forme et de mêmes dimensions que la première. Cette première pièce était vide tandis que dans l'autre se reposait un bloc de pierre cubique entouré de quatre petits monceaux de terre en forme de sièges minuscules.

Les parois des chambres étaient formées d'une espèce d'argile compacte, non brunâtre comme le limon, mais plutôt jaunâtre. Elles étaient recouvertes de mousse et tapissées de longs filaments, secs comme des radicelles d'arbre. Quelques plantes croissaient le long des parois.

Le propriétaire continua les recherches : à cet effet, il fit creuser

deux puits dans l'espoir de découvrir un indice quelconque qui pût établir quelque chose de positif quant à cette demeure.

Ses efforts furent vains.

Cependant, les habitants de Momalle voulurent que cette habitation fût celle de *sotais*.

Pourquoi ?... Enigme !...

Peut-être le bloc de pierre et les morceaux de terre ont-ils été transformés dans l'imagination souvent bornée, mais toujours pittoresque des campagnards, en table et sièges propres à des nains.

Renseignements donnés par Raoul Martinis, de Momalle.

ERNEST GODEFROID.



## Documents et Notices

**Le tirage au sort au pays de Charleroi.** — De *La Chronique*, numéro du 5 février, sous la signature de Jean Bar (Camille QUENNE), cette relation très exacte :

« A l'aube de la première journée, toutes les rues aboutissant à l'Hôtel de Ville, où se faisaient les opérations du tirage au sort, revêtaient une allure pittoresque. Des boutiques de toutes sortes s'improvisaient en plein air ; on y débitait des rubans aux tons les plus violents, des cocardes et des fleurs en papier d'argent, d'or, rouge, vert, jaune — noir et blanc si l'on était frappé d'un deuil et à l'usage des conscrits malheureux. Des couronnes aux bariolages fantastiques dominaient ce ruissellement de *popettes*, suivant l'expression du terroir. Il y en avait pour tous les âges, pour tous les goûts.

» Puis bientôt on assistait au défilé de légions composées de plusieurs milliers d'êtres, hommes, femmes, enfants, vieillards, couverts de ces fleurs, de ces rubans, de ces couronnes, exécutant une marche échevelée, dansant en chantant des refrains de circonstance, dont le pittoresque le disputait à l'humour :

*En' brèyé né personne :*

*Nos ârons des rouches marronnes,*

*In bonnet d'police à flotchette,*

*In fusik, n' baïonnette.*

Que personne ne pleure :

• Nous aurons des culottes rouges,

Un bonnet de police à floç,

Un fusil, une baïonnette.

» Des fanfares bruyantes les accompagnaient, précédées invariablement d'un tambour-maître au colback majestueux, au tablier de cuir, à la barbe de fleuve, comme on en rencontre encore dans les « Marches » wallonnes. Puis s'avançaient des gars attifés de vêtements de femme, outrageusement maquillés à l'aide de bleu d'outremer et de poussière de brique rouge pilée ; ensuite, mêlés à eux, les malheureux idiots errant dans les communes, qui sont de toutes les manifestations drôles et que l'on affuble de guenilles plus ou moins ignobles et de décorations dont le légendaire plat de barbier en fer-blanc est le type caractéristique ; puis encore des musiciens enrégés tapant sur de vieux chaudrons et des casseroles fêlées. Enfin, les conscrits, flanqués de leur fiancée, les père, mère, frères et sœurs, aïeux et aïeules.

» Et, dominant la fantastique sarabande, des cartels indiquant en caractères flamboyants le nom de la commune. Et, de ci de là, émergeant de la masse délirante, des broches à peu près dépourvues de poils surmontant de longs manches, des bâtons enrubannés en manière de thyrses, portant au

sommet un énorme numéro. Ce numéro était d'ordinaire le « bidet », le plus bas qui pût sortir de l'urne et que le conscrit raille en couplets piquants :

*Y vaut mieux d'aller que l'bidet,*

*Qué d'tchêr (tomber) su in gris baudet.*

» C'est à dire se marier, car, dans l'idiome du crû, *in gris baudet* signifiait jadis la femme qui travaillait à la bure, la *hiercheuse*.

» Ainsi constituée, la cohue se précipitait vers le carrefour de l'Hôtel-de-Ville, se mêlait comme un torrent furieux à la foule épaisse qui s'entassait à cet endroit, provoquant une confusion générale, où les clameurs désespérées des femmes, les cris et les appels des adultes se confondaient aux accents des fifres, des accordéons, des trombones, des tambours et des grosses caisses.

» Les petites communes qui ne pouvaient pas se payer un orchestre complet, s'adressaient à des femmes instrumentistes que l'on trouve déambulant le long des grandes routes wallonnes et qui, moyennant salaire, accompagnent les cortèges, soufflant dans des pistons et des bugles.

» Un silence angoissant pesait sur cet océan tourmenté dès que les portes de fer livraient passage aux conscrits, qui s'engouffraient dans la salle des opérations.

» Mais la rumeur se reprenait bientôt à gronder avec un vacarme tumultueux.

» Une anxiété profonde étreignait les poitrines, comme dans l'attente d'un délibéré sensationnel de Cour d'assises. Le sort était-il bon ? Était-il mauvais ?

» A peine le conscrit avait-il franchi, à sa sortie, le cordon de bonnets à poils qui gardaient la porte contre les assauts furibonds, que la foule s'en emparait, le jetait, comme une épave, au-dessus des têtes, le faisait tourner dans le vide, le rejetait encore, jusqu'à ce qu'il eût été reconnu et saisi par les siens. Il devenait alors l'objet de caresses violentes et passionnées, on le couvrait de baisers, ou bien on le giflait en plein visage, on lui arrachait les vêtements, on piétinait son couvre-chef, si celui-ci avait échappé aux rudes brimades populaires. A moitié démoli, le sang parfois aux narines et à la bouche, on l'entraînait dans le cabaret le plus proche et l'on envahissait les boutiques pour se couvrir de guirlandes et se faire marquer, sur le front parfois, à la couleur noire, voire même au cirage, le numéro que le milicien avait tiré de l'urne.

» C'était inénarrable et poignant... »

**Mascotte** (cf. t. V, p. 87, 99 ; et t. VI, p. 53). — Voici ce que dit de l'origine de ce mot le *Dictionnaire général de la Langue française* de HATZFELD, DARMESTETER et THOMAS (1904) :

« **MASCOTTE.** *Etym* : Mot provençal, diminutif de *Masco*, sorcière, d'origine inconnue. Mot mis en vogue par l'opérette d'E. Audran. *La Mascotte*, représentée en 1880. — *Familièrement* : Personne, chose considérée comme portant bonheur. »

**Le feu de l'étincelle.** — A la page 196 du t. VIII (1900) de *Wallonia*, M. Ernest MATTHIEU signale les pèlerinages importants qui se répétèrent du xv<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècles, vers Sainte Waudru de Mons, en vue d'obtenir son intercession contre les ravages d'une maladie épidémique, signalée sous le nom assez énigmatique de « feu de l'étincelle » — et la question est posée, à nous autres lecteurs, de savoir quelle est cette maladie.

Je me demande si ce n'est pas celle que la médecine médiévale désigne sous le nom d'*Ignis infernalis* « feu d'enfer », autrement dit la Mort noire, cette peste fameuse au Moyen-Age.

J'en retrouve le souvenir dans des notes que j'ai prises autrefois, durant mes études sur l'ancienne littérature de l'Artois, en préparation à mon édition d'Adan de la Hale, aujourd'hui publiée (*Romanische Bibliothek*, Halle a. S. 1900, vol. XVII).

Il s'agit de deux textes du *Cartulaire de Notre-Dame des Ardents*, à Arras, par Louis CAVROIS (Arras 1876). Je cite d'après ces notes anciennes la Charte latine IV de 1133, p. 91-92, et un poème en vieux français, p. 128-129 avec les corrections nécessaires :

« Alius enim in ore, alius in naso, alius in aure, alius in manu, alius in pede, alius in coxa, alius in tibia, alius in viribus, alius in posteriori parte morbo illo horribili qui dicitur ignis infernalis affligebatur » (cf. BACCIO, *Decamerone*, Introduzione).

« A ce temps que Lambert regnoit  
 » Une pestilence courroit  
 » En Arthois, c'est chose certaine  
 » Sus mainte créature humaine  
 » Sus corps d'hommes, femmes, enfans  
 » Lesquelz estoient fort dolans  
 » Du feu qui est nomez d'enfer,  
 » Lequel est rouge et noir que fer,  
 » Qui est a l'un lez embrasé  
 » Et a l'autre n'est point brasé  
 » De cestes pestilences griés  
 » I avoit pluisours entekiés... etc. »

D' phil. Rudolf BERGHA (Berlin)  
 Membre de l'Académie d'Arras.

**Tentative d'émigration belge en Russie sous Marie-Thérèse.** — Sous la signature E. M., on lisait récemment dans *Jadis* : « Dans ces dernières années, des ingénieurs et entrepreneurs belges ont tenté avec succès la création en Russie d'établissements industriels, et ont entraîné avec eux nombre d'ouvriers de notre pays. Ces tendances à implanter dans ce vaste empire des industries florissantes dans les provinces belges, avec le concours de nos concitoyens, s'étaient déjà manifestées sous le règne de Marie-Thérèse; mais à cette époque, loin d'être encouragés dans leurs projets

d'émigration, les Belges rencontrèrent de la part du gouvernement une opposition très rigoureuse, ainsi que le prouve la dépêche suivante, adressée le 19 avril 1764, à Desombergh, avocat fiscal du Hainaut :

« L'Impératrice-Reine. / Cher et feal. / Comme il nous revient qu'on a » formé le dessein d'engager quelques-uns de nos sujets à quitter les Pays- » Bas, pour aller s'établir à l'extrémité de l'Europe, dans les contrées incultes » de l'empire de Russie et sous le climat le plus rude, Nous vous faisons la » présente pour vous dire que c'est notre intention que vous donniez les » plus grandes attentions à cet objet qui n'intéresse pas moins l'Etat en » général, que le bien être particulier de ceux de nos sujets qui pourraient » être tentés de se laisser séduire. Nous voulons en conséquence que vous » fassiez saisir au corps tous ceux qui pourraient se charger d'une pareille » commission; que vous empêchiez par toutes voies ceux de nos sujets qui » pourroient avoir été séduits à exécuter leur engagement, et qu'enfin vous » nous rendiez compte des découvertes que vous auriez faites à cet egard, » pour y être ultérieurement disposé par Nous, suivant les circonstances. A » tant, cher et féal, Dieu vous ait en sa sainte garde. / Bruxelles, 19 avril 1764. / Par ordonnance de Sa Majesté. / F. Maria. »

Cette ordonnance est un document intéressant pour l'histoire commerciale. Elle se trouve aux Archives de l'Etat, à Mons, fonds de l'avocat fiscal du Hainaut. »

**L'origine des briques.** — Sous ce titre, nous avons publié dans le dernier numéro, p. 25, une légende namuroise, dont l'origine populaire avait été confirmée. Nous venons d'apprendre que cette confirmation reposait sur des renseignements incomplets et inexacts. Le conte que notre texte résumait n'était autre, à notre insu, que la version en wallon d'un article intitulé « Les briques endiablées », paru dans *l'Illustration Européenne* (de Bruxelles) n° 49, du 17 octobre 1874, p. 390 et 391. Cet article, en français, était signé RADÉ FEURIKT. Le rédacteur de cette feuille était Marcelin LA GARDE, auteur de beaucoup de légendes. (Sur cet auteur et ses procédés littéraires, voyez ci-dessus, t. V, p. 205.) Il est permis de croire que RADÉ FEURIKT n'est qu'un de ses pseudonymes. Quoi qu'il en soit, nous pouvons dire à présent que la légende de l'origine des briques n'a aucune popularité en pays namurois et semble inventée de toutes pièces.

O. C.



## Chronique Wallonne

*Cette chronique est consacrée au mouvement wallon intégral. Elle signalera toutes les publications en rapport avec les tendances actuelles de restauration morale de la Wallonie. On y consignera aussi les actes notables de décentralisation littéraire ou scientifique; et, en général, tous les faits qui témoignent le mieux du réveil de l'idée régionaliste dans nos provinces.*

*Nous comptons sur le concours de nos lecteurs wallons pour rendre cette « chronique » ainsi comprise, aussi complète et aussi démonstrative que possible.*

### BIBLIOGRAPHIE :

**Le vieux Namur**, par Alexandre GÉRARD. Un vol. in-8° de 198 p., avec grav. et couvert. ill. — V. Delvaux, éditeur, Namur. Prix : 2 francs.

Dans ce copieux ouvrage, l'auteur a réuni le texte d'une conférence sur « Namur à travers les âges » une étude sur « Les institutions judiciaires namuroises sous l'ancien régime » et un « Index des sources principales de l'histoire de la ville et comté de Namur ».

Le voyage à vol d'oiseau que M. G. fait d'abord faire à ses lecteurs dans « Namur à travers les âges » (p. 1 à 40) est des plus attachants. Dans un style alerte et coloré, l'auteur éveille tout un monde de souvenirs. C'est l'évocation pittoresque des mœurs, usages et festivités du temps jadis, l'exposé vivant des fastes de la cité et du pays, l'histoire anecdotique des institutions qui distinguent et honorent la vie publique des ancêtres.

L'exposé plus austère et détaillé des institutions juridiques namuroises dans le passé (p. 43 à 165) constitue une page d'histoire instructive. L'auteur, à la suite de l'historique de chaque institution, a soin de nous indiquer les sources manuscrites et imprimées où il a puisé ses renseignements. Les curieux en pareille matière lui en seront reconnaissants.

Il reprend du reste ces titres et indications dans une liste plus complète (p. 167 à 195) des sources de l'histoire locale et du pays, travail d'une utilité capitale et qui encouragera sans doute bien des chercheurs.

En résumé, l'ouvrage de M. G., qui témoigne d'un labeur considérable, constitue, au moins dans sa première et sa dernière partie, une œuvre de saine vulgarisation historique.

L'amour si naturel du sol natal est dû à une sorte d'activité spontanée des sentiments affectifs : il est salutaire de l'éclairer et de le confirmer.

Mais il est aussi utile de fournir une direction et une aide féconde à tous ceux que ne rebute point l'étude personnelle du passé. A ce titre aussi, l'ouvrage de M. G. constitue une bonne action. On peut le poser en exemple, et espérer qu'ailleurs aussi le mouvement de renaissance morale des pays wallons trouvera les encouragements et le concours de ceux que la fortune intellectuelle a le mieux partagés. O. C.

**Onzième annuaire de l'Association des Auteurs dramatiques et Chansonniers wallons.** — Broch. petit in-8° de 71 p. Librairie wallonne, rue Lambert-le-Bègue, 5, Liège. Prix : fr. 0,60.

C'est comme chansonniers et non comme auteurs dramatiques que les membres de l'Association publient cet annuaire, auquel vingt-neuf d'entre eux, et des meilleurs, ont collaboré. Nous y retrouvons, avec des *pasquêtes* ou romances, toutes inédites, MM. Tilkin, Wesphal, Bartholomez, Schoenmackers, et d'autres écrivains bien connus de nos lecteurs. Il y a aussi, dans ce petit volume, quelques nouveaux venus, parmi lesquels MM. Jean Roger, avec une bonne chanson pour jeune fille; Bourgeois, Neuville, etc. Les productions de ces artisans du vers sont généralement fort soignées, et il en est un bon nombre qui mériteraient d'entrer dans une anthologie de la chanson wallonne. Nous signalerons tout particulièrement *Hayette!* chanson d'amour, dans laquelle notre collaborateur M. Edouard Monseur renouvelle, avec des détails d'une saveur délicate, dans une langue savoureuse et musicale, le thème éternel de la délicieuse aventure. O. C.

**Catalogue (au 1<sup>er</sup> juin 1901) des cartes postales illustrées de la maison Nels.** — Premier supplément à ce catalogue (cartes du 1<sup>er</sup> juin au 15 août). — Photographie, photogravure et typographie Ed. Nels, 14, rue de Vienne, Bruxelles.

Il y a cinquante ans, les reproductions courantes que les gravures nous donnaient des monuments et des sites étaient des à peu près, le plus souvent infidèles ou incorrects, parfois la caricature des choses. Que les temps sont changés, depuis que la photogravure met à la portée de tous une multitude de reproductions absolument exactes! Quel puissant enseignement résulte de ces abondantes et véridiques illustrations qui se multiplient dans les revues à grand tirage, dans les Port-folios et les Panoramas! L'esthète, l'archéologue et l'artiste en font leur profit. Mais l'utilité de la photographie artistique s'est vraiment généralisée dès le jour où quelque industriel avisé imagina la carte-postale illustrée : les chefs-d'œuvres de l'art et de la nature allaient entrer réellement dans le patrimoine commun....

Il reste sans doute encore des progrès à accomplir : la photographie des couleurs n'a pas dit son dernier mot. Mais nous pouvons prévoir le jour où le plus humble amateur pourra se créer une charmante galerie, et acquérir pour quelques francs la reproduction merveilleusement exacte de ce que l'art des hommes a créé de beautés, non seulement en statuaire et en art monumental, mais en peinture et en décoration.

Actuellement, les éditeurs de cartes postales portent le meilleur de leurs

efforts vers la reproduction des sites et des monuments. Il n'est guère de pays qui ne possède sa collection de « carte-vues », détaillant les beautés naturelles et artistiques, assurant au touriste, pour quelques sous, le souvenir exact et inaltérable de ce qu'il a vu, et révélant à l'habitant lui-même de nouveaux et précieux motifs d'aimer les lieux qui l'ont vu naître...

Les vitrines de nos libraires ne manquent pas de postales illustrées. Mais, à côté de tant de productions qui nous représentent, si utilement qu'il soit, les chefs-d'œuvres de l'art universel ou les sites étrangers, il nous faut estimer tout particulièrement celles qui nous révèlent à nous-mêmes les pittoresques beautés naturelles de la Petite Patrie.

Dans cet ordre d'idées, il nous est agréable de signaler la collection Nels, comme une des plus intelligemment composées et éditées. Elle est consacrée à la Belgique, et comme telle, vraiment unique. Nous n'avons rien à lui comparer comme collection géographique, et par sa valeur d'édition, elle supporte la comparaison avec les plus belles collections étrangères. Elle ne comprend pas moins de cinq mille numéros...

Le plus grand nombre des cartes Nels sont consacrées, et cela se conçoit, à la partie wallonne du pays, la plus pittoresque, la plus variée d'aspect, la plus riche en beaux ciels et en décors merveilleux. Chaque région a d'ailleurs sa série, qui est destinée, comme l'indique déjà le premier supplément au catalogue, à s'augmenter périodiquement de vues nouvelles.

L'auteur, qui se révèle artiste au goût sûr autant que praticien expert, a suivi en touriste le cours de la Meuse et celui de nos belles rivières; il s'est arrêté dans chaque ville et dans chaque village; il s'est visiblement complu à voir pour lui-même et pour autrui les grand'places comme les vieux rochers, les vieilles maisons comme les hôtels notables, les types de campagnards et les types de citadins; il a « pris » les aspects désolés des Fagnes comme les détours imprévus des vallées, les rochers impérieux et les champs verdoyants, les coins de route, les fontaines, les chapelles, les mares, les moulins, les fermes, sans oublier, bien entendu, les monuments, hôtels-de-villes, statues, églises et monastères. Bref, rien qu'à parcourir rapidement les catalogues Nels, on a l'impression d'un défilé plein de charme et d'imprévu, capable de satisfaire les goûts les plus divers du touriste, de l'artiste ou de l'amateur. Inutile de dire que l'impression se précise pour ceux qui, comme nous, ont l'idée de s'assurer, de visu, de la valeur des estampes: celles-ci sont, en effet, d'une exécution absolument parfaite.

Nous conseillons fortement à tous les amateurs de se procurer les catalogues Nels et de faire leur choix, suivant leurs goûts et leurs préférences. Ils n'y seront pas trompés. Ajoutons que, sur demande, les cartes peuvent être fournies en aquarelle. O. C.

#### DÉCENTRALISATION :

**La musique à Namur.** — Une œuvre nouvelle, *Maître William*, opéra-comique de M. Louis Doequier, musique de Charles Hemleb, directeur de l'École de musique de Namur, a vu le jour sur le théâtre de cette

ville. Le succès a été complet. « La musique, dit le *Guide musical*, est personnelle et, bien qu'elle s'en tienne à la forme de l'opéra-comique, on y trouve des pages très émouvantes et d'un grand effet scénique; l'auteur ne s'est inspiré d'aucun modèle, il a écrit comme il sentait. La pièce a plu au public, qui a manifesté son admiration par des bravos sans fin ».

Le ballet-légende *Fatalidad*, musique de Louis-H. Hillier, a vu ses brillants succès de Lille et d'Aix-les-Bains renouvelés à Namur. Cette œuvre, qui a également été très favorablement accueillie à Toulouse, est en répétition au théâtre de Dijon. Pendant qu'elle continue son tour de France, on la répète en Allemagne. M. Louis-H. Hillier est Liégeois. Il s'est fait une brillante réputation à Londres, où il compose, et professe, et où il a dirigé avec maestria de très brillants concerts.

**Une « revue » locale, à Liège.** — Le théâtre du Pavillon de Flore a pris l'habitude d'offrir à son public une Revue inédite des faits de l'année. Jusqu'à présent, les directeurs s'étaient adressés, pour la composition de ces pièces, à des auteurs bruxellois. Il en résultait que ces Revues n'avaient guère de local que ce que les « revuistes » voulaient bien y laisser ajouter de wallon par quelque chansonnier du crû. Le directeur actuel, M. Druart, a « osé » s'adresser à des Liégeois. Et « Faut voir ça ! », de MM. Nello Breteuil et Charles Bartholomez, revue exclusivement locale, a obtenu un succès sans précédent, auquel toute la presse a applaudi.

**Concours littéraires et scientifiques.** — Le programme pour 1902 des concours annuels de la *Société Liégeoise de Littérature wallonne* vient de paraître. Il est en distribution chez le secrétaire, M. Julien Delaite, 50, rue Hors-Château, à Liège. Ces concours, au nombre de 21, sont relatifs aux principaux genres de littérature wallonne, à l'histoire et la bibliographie de cette littérature, au vocabulaire et à la philologie du wallon, etc. A noter le « 6<sup>e</sup> concours : une étude critique sur les règles de la versification wallonne ». Cette versification a d'autant plus besoin d'être critiquée qu'elle s'est fort inutilement embarrassée des règles classiques françaises dont l'Académie elle-même a reconnu, en fait, et depuis longtemps, la caducité. — Date ultime pour le dépôt des œuvres et mémoires : 8 décembre 1902.

— La *Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut* publie également le programme général et détaillé de ses concours (chez son secrétaire général, M. C. Wiliquet, 22, avenue d'Havré, à Mons). Ce programme vise les sciences historiques, mathématiques, philologiques, philosophiques, naturelles, médicales et sociales, la littérature française et les beaux-arts. Chacune de ces catégories fait l'objet d'un concours. Des questions spéciales sont posées : a) par la Députation permanente du Hainaut, b) par la Société. — Les œuvres et mémoires doivent être déposés avant le 31 décembre 1902.

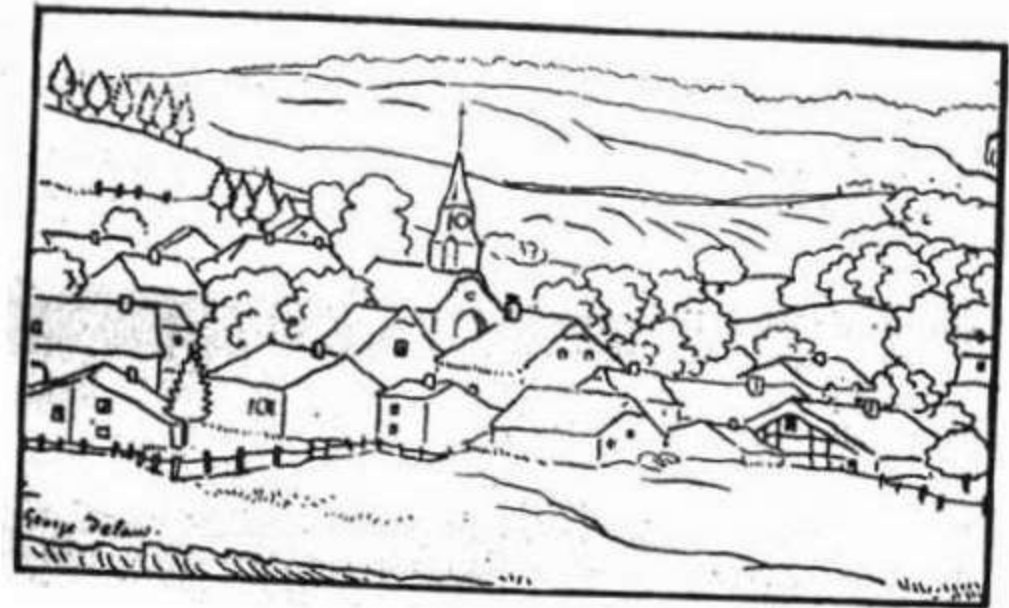


## FAITS DIVERS :

**Une exposition de marionnettes.** — Les théâtres de marionnettes, très nombreux à Liège, constituent une originalité locale qui n'est pas inconnue des lecteurs de *Wallonia*. Le Cercle « Les Amis du Vieux Liège » a eu l'heureuse idée d'organiser une exposition-concours des principaux « sujets » de ces théâtricules. Cette exposition, qui s'est ouverte fin janvier, a réuni les envois d'une quarantaine d'impresarios, soit deux cent-cinquante à trois cents marionnettes de toute taille et de tout modèle : chevaliers, nobles dames, empereurs, sans parler du légendaire *Tchantchet*, au nez tourmenté et au parler patriotique. L'exposition a eu un vif succès de curiosité. Signe des temps : elle avait été ouverte par les autorités, gouverneur de la province, bourgmestre de la ville, premier président de la Cour d'appel... Aucun honneur n'a manqué à nos artistes en bois : le corps diplomatique est venu les saluer, en la personne du Ministre de France à Liège — lequel, pour comble d'honneurs ! était accompagné de son frère, le Directeur du protocole à l'Élysée.

**Manifestation Willem, à Liège.** — Le 15 février, le « Caveau Liégeois », cercle littéraire et dramatique wallon, a fêté le jubilé de M. Joseph Willem qui, à cette date, atteignait le vingt-cinquième anniversaire de sa première nomination à la présidence de ce cercle. M. Willem, chansonnier dont maintes œuvres sont très justement devenues populaires, auteur dramatique dont les succès ne se comptent pas sur nos scènes populaires, brille parmi nos écrivains de terroir par la pureté de sa langue, l'aisance de son style et l'habileté de sa versification. Aussi les hommages de ses confrères ne lui ont pas fait défaut et il peut en être légitimement fier. La fête organisée en son honneur par le « Caveau Liégeois » a été honorée de la présence du bourgmestre de Liège, d'un délégué de la Députation permanente provinciale et de nombreuses notabilités wallonnes.

**Agrandissement du « Spirou ».** — Le journal wallon liégeois *Li Spirou*, au début de sa quinzième année, vient de faire peau neuve et de s'agrandir. Il paraît à présent, hebdomadairement toujours, sous le format Jésus, avec un frontispice nouveau du maître dessinateur Armand Rassenfosse. Son comité de rédaction, sous la direction de M. Alph. Tilkin, se compose de MM. Ch. Bartholomez, J. Bourgeois, Toussaint Bury, Victor Carpentier, Jôs. Closset, Jean Lejeune, Joseph Lejeune, Guill. Loncin, Fr.-J. Renkin, Jean Roger et Joseph Vrindts.



Hameau d'Our.

## Un mois sur les Hauts-Plateaux

SOUVENIRS DE BIÈVRE-EN-ARDENNE

*Jeudi 22 août.*

Bièvre est un village neuf, sans pittoresque, à cause de sa situation en terrain presque plat, à peine déprimé par les creux de verdure où coule son petit ruisseau. Mais il est gai, blanc de toutes ses maisons au badigeon clair, aux portes pareillement peintes en vert.

Il se divise en quatre quartiers, dont chacun échelonne ses maisons le long de quatre routes, ce qui prête au village un vague aspect général de croix.

Il est traversé par la ligne faîtière de partage Semoy-Lesse. Ces deux Reines transparentes de la région, qui déroulent au Sud et au Nord leurs sombres beautés, ont accaparé les touristes ; et Bièvre a ainsi échappé au malheur d'être un lieu de villégiature.

Les chauffeurs, qui de loin en loin parfument ses genêts d'une odeur de pétrole, dédaignent ses horizons, trop vastes et moins immédiatement accessibles à leur compréhension que le pittoresque « classique »...

Vital est parti dès le matin, couper ses avoines avec Camille, son frère.

Comme ils resteront aux champs jusqu'au soir, nous sommes partis, la vieille Philomène, Hortense et moi, leur porter à manger.

Hortense porte, dans la « tchaudurnette » la soupe blanche, appétissant mélange de lait, d'œufs et de pommes de terre, avec cerfeuil, oseille, petits oignons et thym sauvage.

Philomène porte l'énorme cafetière à fleurs, toute brûlante.

C'est une journée chaude et bleue. Les abeilles bourdonnent le long des trottoirs de bruyères qui bordent l'étroit chemin.

Le champ de Vital est là-bas au milieu des landes, petit rectangle jaune dans le vert et le rose.

Dès qu'ils nous aperçoivent, Vital et Camille quittent leur faux et viennent à nous; ensemble nous gagnons vite la lisière d'un petit bois de sapins dont les cimes nous arrivent à l'épaule, et dans l'ombre maigre et courte, voici Camille et Vital, la *tchaudurnette* entre les jambes, qui mangent avec appétit l'excellente soupe.

Philomène profite de cet instant de repos, pour sommeiller un peu, à côté de la cafetière, grande comme un petit enfant, plantée dans l'herbe.

C'est l'heure inerte, incolore.

Derrière les cultures qui l'entourent, Bièvre apparaît mal, trop disséminé, ne donnant aucune prise au pittoresque. La grosse et lourde église; quelques toits coupés de verdure, et, à droite, le château des Chiens, construction moderne, entourée de sapins noirs et pointus. Au delà, une ligne bleuâtre que l'atmosphère surchauffée efface encore : l'horizon de la Famenne...

Puis, tandis que Vital et Camille s'en retournent à leur champ, tandis qu'Hortense et Philomène rejoignent le village, je gagne le chemin de Monceau.

Des vallons solitaires; des landes ensoleillées où plane la torpeur de l'heure chaude.

Quelquefois le petit chemin se resserre entre deux murailles de genêts géants.

Ensuite c'est la grand'route, sur la crête.

Encadrée souvent par des bois d'épicéas tout petits — ce qui donne la sensation fantastique d'être pour un instant Gulliver — et qui laissent voir par-dessus leur tête les panoramas vastes et profonds.

Ici, je suis au centre d'une circonférence inouïe dont chaque point est distant de plus de dix lieues! Prodigeux moutonnement

de bois crépus, d'ou saillent des clochers: Houdrémont, Bellefontaine, les deux Louette, Baillamont. Houles rosés et vertes. De lointaines écharpes de fumées dénoncent les travaux d'essartage.

Les grands bois de sapins mettent sur le décor des forêts leur verticalité plus sombre.

Au nord, c'est l'horizon doucement ondulé de la Famenne, où brille, d'une lumière morne de canicule, la toute petite tache blanche des baraques de Transinne.

Au sud, le déferlement plus proche des presqu'îles de la Semoy.

Au-delà de Gedinne, une vague plus haute, l'un des sommets de l'Ardenne: la Croix-Scaille.

Monceau est un village sombre bâti parmi les écrêtements tourmentés. Quelques-unes de ses rues dégringolent jusqu'au fond d'un entonnoir, tandis que le gros du village, avec l'église, reste juché sur le sommet dans sa ceinture de vergers.

A Monceau, la région se transforme; cela sent la Semoy. L'ardoise commence, et la roche feuilletée montre sa tranche oblique et luisante.

Les feuilles du tabac séchent, suspendues le long des perches disposées horizontalement sous le toit des petites maisons.

Samedi 24.



Philomène fait le pain dans la grande *mucé*.<sup>(1)</sup>

Elle mêle à la pâte de la pomme de terre, pour le rendre plus « doux » et il en résulte des miches délicieuses qui se conservent fraîches, deux semaines.

La besogne de la matinée, en outre des huit pains, a donné le résultat suivant :

Deux *dorées* qui sont tartes au sucre.

Deux tartes aux fruits, deux tartes à la rhubarbe; six *pouillettes* c'est-à-dire des petits pains nattés destinés à réjouir les enfants et badigeonnés économiquement avec du café noir.

Et un respectable *routtlot*, énorme gâteau en forme de couronne, percé d'une cheminée au milieu.

Une fois toutes ces bonnes choses dans leur moule, nous traversons la route en grande pompe pour aller au fournil; petite mesure aux pierres noires et croulantes, à l'entrée du « pachis ».

(1) *Mucé* « maie, pétrin. »